

REGLEMENT ET INSCRIPTIONS

- Les dossiers d'inscription 2017 sont disponibles en mairie. Ils devront être remis en mairie de Sernhac accompagnés du règlement pour que l'inscription soit validée.
- **Attention** les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 26 janvier (places limitées)
- Les chèques seront libellés à l'ordre du Trésor Public.
- Les absences ne seront remboursées que sur présentation d'un certificat médical (au-delà du 3ème jour de carence)

DOCUMENTS A FOURNIR

- Dossier d'inscription 2017 à récupérer en mairie ou à télécharger sur le site « mairie-sernhac.com ».
- Photocopie des vaccinations
- Photocopie des bons CAF + numéro d'allocataire CAF
- Photocopie de l'avis d'imposition 2016 sur revenus 2015
- Photocopie de l'assurance responsabilité civile et N° de sécurité Sociale

TARIFICATION COMMUNES DE SERNHAC – MEYNES – ST BONNET

REVENUS	1 Enfant inscrit	2 Enfants inscrits de la même famille	3 Enfants inscrits de la même famille
0 à 29 524 €	11,00 €	09,00 € par enfant	07,00 € par enfant
29 525 à 45 376 €	11,50 €	09,50 € par enfant	07,50 € par enfant
45 377 à 100 780 €	12,00 €	10,00 € par enfant	08,00 € par enfant
100 71 à 202 638 €	12,50 €	10,50 € par enfant	08,50 € par enfant

EXTERIEURS NE PARTICIPANT PAS AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT

REVENUS	1 Enfant inscrit	2 Enfants inscrits de la même famille	3 Enfants inscrits de la même famille
0 à 29 524 €	16,00 €	14,00 € par enfant	11,00 € par enfant
29 525 à 45 376 €	17,00 €	14,50 € par enfant	11,50 € par enfant
45 377 à 100 780 €	18,00 €	15,00 € par enfant	12,00 € par enfant
100 71 à 202 638 €	19,00 €	15,50 € par enfant	12,50 € par enfant

IMPORTANT : Les bons CAF sont à déduire des prix ci-dessus

La tarification des demi-journées est disponible sur le règlement intérieur en téléchargement sur le site internet ou en Mairie.

LES SUPERHEROS A SERNHAC



TU VEUX DEVENIR UN SUPER-HEROS ?

ALORS REJOINS-NOUS VITE !!!

TES ANIMATRICES ONT PREPARE UN PROGRAMME
DE FOLIE POUR TES VACANCES !

OUVRES VITE POUR LE DECOUVRIR !

INSCRIPTIONS

DU 19 AU 26 JANVIER 2017



FONCTIONNEMENT DU CENTRE DE LOISIRS

SERNHAC – MEYNES – SAINT BONNET – CASTILLON DU GARD

Ouvert du 06 au 10 Février 2017,
pour les enfants de 4 à 11 ans

LIEU

Groupe scolaire de la commune de Sernhac

HORAIRES

Du Lundi au Vendredi de 7h30 à 18h00

Aurélie : 06.70.57.33.89

	LUNDI 06 FEVRIER	MARDI 07 FEVRIER	MERCREDI 08 FEVRIER	JEUDI 09 FEVRIER	 VENDREDI 10 FEVRIER
4-6 ANS MATIN	FRESQUE DES HEROS	LA DECOUVERTE DE LA KRYPTONITE	ATTRAPER LE SUPER VILAIN ET COURSES A LA KRYPTONITE	LA BANDE DES SUPER-HEROS DEBARQUE	GUIRLANDES SUPER-HEROS
6-11 ANS MATIN	FRESQUE DES HEROS	LES HEROS DE LA GALAXIE	MISSION BALLONS	PAPERSTOYS DES HEROS	TOP CHEF VERSION HEROS
4-6 ANS APRES-MIDI	GRAND JEU	GRAND JEU	CINE POP CORN	GRAND JEU KERMESS	Boum des supers héros
6-11 ANS APRES-MIDI	L'histoire dont vous êtes le super-héros	La chasse aux héros	Les indestructibles	DES HEROS	 Amener un déguisement dans un sac au nom de l'enfant

Attention : les activités peuvent changer selon les envies des enfants, les idées des animateurs et de la météo